

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°0...3.3/AGEROUTE/2026

POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET DE CONSULTANTS EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT (PSD) 2026–2030

L'Agence de Gestion des Routes de Guinée (**AGEROUTE Guinée S.A**) est une Société Anonyme avec Conseil d'Administration, dotée de la personnalité morale et jouissant de l'autonomie financière et administrative. Elle est investie d'une mission de service public et placée sous la tutelle technique du Ministère des Infrastructures, et sous la tutelle financière du Ministère en charge des Finances.

En sa qualité de société anonyme, l'AGEROUTE Guinée S.A est régie par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et par la Loi L/056/2017 portant gouvernance financière des sociétés et établissements publics en République de Guinée.

L'AGEROUTE Guinée S.A a pour mission principale d'assurer, en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué du Ministère des Infrastructures, la gestion des projets routiers dont elle a la charge, incluant les fonctions de construction, d'entretien, de maintenance et d'exploitation du réseau routier national, y compris les ouvrages d'art y afférents, conformément aux programmes arrêtés par le Ministère de tutelle technique.

S'inscrivant dans une démarche de bonne gouvernance, de performance institutionnelle et d'efficacité opérationnelle, l'AGEROUTE Guinée S.A ambitionne de se doter d'un cadre stratégique clair, structurant et prospectif afin d'orienter durablement son action sur la période **2026–2030**. À cet effet, la Direction Générale envisage l'élaboration d'un Plan Stratégique de Développement (PSD) aligné sur les priorités nationales, les standards internationaux et les exigences de ses partenaires techniques et financiers.

1- OBJET DE LA MISSION

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt a pour objet la sélection d'un cabinet de consultants chargé de l'élaboration du Plan Stratégique de Développement (PSD) de l'AGEROUTE Guinée S.A pour la période 2026–2030.

2- PROFIL DES CONSULTANTS RECHERCHÉS

Les cabinets intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus en fournissant les informations démontrant qu'ils disposent des qualifications et de l'expérience requises pour mener à bien la mission, notamment :

- la nature des activités du cabinet et le nombre d'années d'expérience générale ;

- les références pertinentes dans l'élaboration de plans stratégiques ou de documents de planification institutionnelle similaires ;
- l'expérience spécifique dans les secteurs des infrastructures, des travaux publics ou de la gestion d'organismes publics ;
- l'organisation technique et managériale du cabinet ;
- la disponibilité et la qualification du personnel clé proposé.

Les cabinets peuvent s'associer sous forme de groupement afin de renforcer leurs compétences respectives.

3- PROCÉDURE ET MÉTHODE DE SÉLECTION

Une liste restreinte de candidats, qui ne saurait excéder **six (06)** cabinets présentant les meilleures aptitudes pour l'exécution de la mission, sera établie par l'Autorité contractante. Les cabinets présélectionnés seront ensuite invités à soumettre leurs propositions techniques et financières sur la base d'un Dossier de Demande de Propositions (DDP).

Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de la Sélection fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC), prenant notamment en compte :

- l'expérience du cabinet ;
- la qualification des experts proposés ;
- la méthodologie et le plan de travail ;
- le coût de la proposition.

La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite conformément aux articles 33 à 35 du Code des marchés publics de la République de Guinée.

4- CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les candidats seront évalués sur la base des critères suivants :

- a- Expérience générale du cabinet ;
- b- Expérience spécifique dans des missions similaires ;
- c- Qualification et disponibilité du personnel clé ;
- d- Organisation et capacité opérationnelle du cabinet.

5- LIEU ET DATE DE DÉPÔT DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé à l'adresse suivante :

Direction Générale de l'AGEROUTE Guinée S.A.

Direction des Marchés et Contrats

Villa 5 – Quartier Boulbinet – Conakry

Tél : 622 37 35 12 – 628 61 94 83

Emails : mohamed-lamine.keita@ageroute.gov.gn

alpha-ibrahima.diallo@ageroute.gov.gn



(+224) 612 78 33 33

contact@ageroute.gov.gn

www.ageroute.gov.gn

Boulbinet-Villa 5, Kaloum - Conakry, Rép. Guinée

Au plus tard le 06/04/2026 à 10 heures 00, avec la mention : « Recrutement d'un cabinet spécialisé pour l'élaboration du plan stratégique de développement (PSD) 2026-2030 »

6- DISPOSITIONS FINALES

L'AGEROUTE Guinée S.A se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis, sans que les candidats puissent prétendre à une quelconque indemnisation.

La décision de présélection des cabinets sera prise et notifiée conformément au code des marchés publics.

Conakry, le 19 mars 2026



Le Directeur Général

Moïse SIDIBÉ



(+224) 612 78 33 33

contact@ageroute.gov.gn

www.ageroute.gov.gn

Boulbinet-Villa 5, Kaloum - Conakry, Rép. Guinée